

Plan d'activités

2016–2017

Communautés,
Culture et Patrimoine



Table des matières

| | |
|--|---|
| Message du ministre..... | 1 |
| Mandat, vision, mission | 2 |
| Liens avec les priorités du gouvernement | 3 |
| Responsabilités fondamentales | 5 |
| Sommaire des dépenses du ministère..... | 8 |

Message du ministre

J'ai le plaisir de présenter le plan d'affaires 2016-2017 du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine (CCP).

Le plan de cette année reflète l'engagement du gouvernement à l'égard de la culture, du patrimoine, des identités culturelles, des langues et de la santé des communautés de la Nouvelle-Écosse. Il définit également les modalités de notre contribution à la mise en œuvre des priorités du gouvernement pour la population ainsi qu'en matière d'innovation et d'éducation.

Nous sommes ravis d'accueillir cette année les sports, les loisirs et les activités physiques au sein de CCP et nous avons créé une nouvelle division appelée Collectivités, sports et loisirs. Cette division s'attachera à développer les capacités organisationnelles, à promouvoir et à encourager un mode de vie actif, ainsi qu'à diriger la mise en œuvre de la Stratégie d'avancement commune du loisir en Nouvelle-Écosse, avec Recreation Nova Scotia.

Le ministère élabore également le premier plan d'action pour la culture en Nouvelle-Écosse, qui aidera à définir la culture, à sensibiliser à sa valeur sociale et économique, et à trouver des moyens de promouvoir la croissance. Mieux comprendre le rôle que joue la culture dans la croissance de notre économie est un objectif permanent du ministère et nous actualiserons nos statistiques sur le produit intérieur brut grâce à un partenariat national continu et à d'autres initiatives de recherche.

Une Nouvelle-Écosse qui affiche de la fierté et de l'estime pour l'identité de ses communautés peut façonner un avenir meilleur pour ses citoyens. Une initiative importante cette année sera la codirection de la mise en œuvre du protocole d'entente provincial d'application du traité en matière d'éducation. Nous élaborerons également un plan pour la participation de la Nouvelle-Écosse au 150^e anniversaire du Canada en 2017.

Mon vœu est que CCP soit un organisme efficace qui favorise l'innovation, la créativité, la diversité et l'activité saine. Je remercie vivement le personnel du ministère qui travaille dur pour assurer la prestation des programmes et soutenir les collectivités et les organismes de toute la province. J'ai hâte d'entamer l'année et de voir les résultats de notre travail.

Le ministre,



Tony Ince



Mandat, vision, mission

Mandat

Le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine est chargé de contribuer au bien-être et à la prospérité des communautés hétérogènes et créatives de la Nouvelle-Écosse par la promotion, le développement, la préservation et la célébration de notre culture, de notre patrimoine, de notre identité et de nos langues, et en offrant à nos intervenants du leadership, de l'expertise et de l'innovation.

Vision

Une province qui encourage ses résidents à être fiers de sa population et de ses communautés hétérogènes et créatives, pour leur permettre d'assumer leur passé et d'influencer leur avenir.

Mission

Le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine appuie ses intervenants internes et externes et ses communautés par des services, des programmes et des politiques qui sont basés sur les pratiques exemplaires et qui préservent l'apprentissage continu, la culture, le patrimoine, l'identité et les langues de la Nouvelle-Écosse tout en y donnant accès.

Liens avec les priorités du gouvernement

Population

CCP concourra à la réalisation de l'objectif du gouvernement d'une population néo-écossaise en augmentation, productive et prospère. En particulier, nous contribuerons à l'objectif suivant :

- Amélioration du bien-être des communautés et du bien-être collectif

Mesures particulières à prendre par CCP :

1. Promotion et célébration de l'expression culturelle et de l'identité, et développement des capacités au sein des communautés hétérogènes de la Nouvelle-Écosse par les moyens suivants :
 - a. Alignement stratégique de Communautés Nouvelle-Écosse au sein du ministère pour contribuer au développement des capacités
 - b. Modernisation de la loi sur le multiculturalisme (*Multiculturalism Act*)
2. Conduite et préparation d'un plan substantiel pour la participation de la Nouvelle-Écosse au 150^e anniversaire du Canada en 2017
3. Collaboration avec Engage Nova Scotia et avec l'Office de l'immigration pour promouvoir le développement de communautés accueillantes
4. Conduite, en partenariat avec Recreation Nova Scotia, de la mise en œuvre de la Stratégie d'avancement commune du loisir en Nouvelle-Écosse

Mesures

Indice culturel (questions particulières de l'indice en lien avec le bien-être des communautés et le bien-être collectif, comme l'épanouissement personnel, les organismes culturels et le bien commun). Exemples de questions :

- La culture me donne des possibilités d'épanouissement personnel et la culture me fait éprouver de la fierté de l'endroit où je vis.
- La culture aide à attirer de nouveaux résidents de l'extérieur de la Nouvelle-Écosse et la culture donne des raisons de rester dans sa collectivité.

Innovation

CCP concourra à la réalisation de l'objectif du gouvernement d'une économie néo-écossaise robuste et compétitive à l'échelle mondiale et d'un gouvernement responsable et moderne. En particulier, nous contribuerons aux objectifs suivants :

- Création d'un climat propice à la croissance économique du secteur privé et des entreprises sociales par le développement culturel
- Soutien du tourisme par l'amélioration des expériences culturelles vécues par les visiteurs

Mesures particulières à prendre par CCP :

5. Mise en œuvre des recommandations du plan d'action pour la culture
6. Mise à profit de la valeur de la culture de la Nouvelle-Écosse pour soutenir le tourisme
Exemples particuliers :
 - a. Revitalisation du système du Musée de la Nouvelle-Écosse pour améliorer la qualité de l'expérience vécue par le visiteur, développement de partenariats et garantie d'une viabilité à long terme
 - b. Maximalisation des possibilités d'attirer des visiteurs en Nouvelle-Écosse à l'aide du Bluenose II et création d'expériences de haute qualité
7. Poursuite du soutien au déploiement provincial de Connect.ca, une ressource en ligne qui répertorie toutes les possibilités de sports, de loisirs et d'activités physiques dans une région ou collectivité, entre autres les programmes, les équipements et les sentiers

Mesures

PIB de la culture, tel que mesuré par le Compte satellite de la culture

Expérience vécue par les visiteurs, telle que mesurée par l'indice culturel et les enquêtes auprès des visiteurs

Éducation

CCP concourra à la réalisation de l'objectif du gouvernement d'une économie du savoir et de l'innovation portée par les travailleurs qualifiés de la Nouvelle-Écosse. En tant que ministère de la Culture, CCP a un rôle important à jouer dans l'inclusion des arts dans les STIM (science, technologie, ingénierie et mathématiques) pour créer les STIAM (science, technologie, ingénierie, arts et mathématiques). Nos actifs culturels comme les musées, les bibliothèques et les archives contribuent également largement aux autres aspects des STIAM.

Mesures particulières :

8. Collaboration avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) et utilisation des actifs de CCP pour que les arts soient inclus dans les STIAM et pour maximiser notre contribution aux autres aspects des STIAM
9. Soutien à l'intégration de la culture de la Nouvelle-Écosse dans les programmes scolaires et positionnement des sites de CCP comme d'excellentes ressources d'apprentissage
10. Collaboration avec MEDPE pour appuyer et améliorer des programmes scolaires qui développent la culture de l'activité physique et soutenir des programmes communautaires complémentaires. L'activité physique améliore les résultats cognitifs, les résultats scolaires, les attitudes, la concentration, l'attention et le comportement en classe.

Mesures

Élaboration de nouvelles mesures en lien avec les mesures globales du gouvernement (par exemple le rapport entre culture et indicateurs de l'apprentissage précoce)

Indice culturel (questions particulières liées à la culture et à l'apprentissage). Exemples :

- La culture me donne des possibilités d'épanouissement personnel.
- La culture me donne la possibilité de m'exprimer.

Responsabilités fondamentales

Organisation novatrice

Notre but est que CCP soit un organisme efficace, caractérisé par des pratiques exemplaires et au sein duquel l'innovation, la créativité et la diversité seront soutenues, diffusées et valorisées.

CCP favorisera une main-d'œuvre engagée, fiable et créative qui utilise des pratiques exemplaires et fait preuve d'innovation dans la prestation de programmes et de services pour les Néo-Écossais.

Mesures particulières à prendre par CCP :

1. Lancement du portail public de gestion des subventions qui permettra un processus de demande en ligne sûr, pratique et extensible pour nos programmes de subventions, réduisant les temps de traitement et améliorant le service à la clientèle
2. Poursuite du développement d'une valeur organisationnelle d'évaluation pour que les programmes soient conformes aux priorités du gouvernement, le cas échéant, et aux responsabilités fondamentales du ministère
3. Mise à profit d'autres possibilités de commerce électronique dans les installations de CCP et soutien au mouvement pour l'achat de produits locaux

Mesures

Enquêtes auprès de la clientèle sur les échanges avec le ministère

Programmes pour réaliser des évaluations

Intendance et apprentissage tout au long de la vie

Notre but est que la Nouvelle-Écosse soit une province qui fait preuve de fierté et d'appréciation envers les communautés auxquelles nous appartenons pour modeler positivement notre avenir et nous encourager à partager.

CCP renforcera les collectivités par les moyens suivants :

- Préservation, protection, promotion et présentation des arts, de la culture, du patrimoine et des langues de la Nouvelle-Écosse
- Travail pour soutenir une culture de l'apprentissage tout au long de la vie partout en Nouvelle-Écosse

Mesures particulières à prendre par CCP :

4. Garantie de la viabilité à long terme du Musée de la Nouvelle-Écosse
5. Achèvement de la révision du financement des bibliothèques
6. Codirection de la mise en œuvre du protocole d'entente provincial d'application du traité en matière d'éducation

Mesures

Indice culturel (questions sur la fierté de l'endroit où on vit, la valeur de la culture). Exemples de questions :

- Les bibliothèques font de ma collectivité un meilleur endroit où vivre.
- Il est important pour moi que des lieux ou des édifices historiques existent et soient entretenus dans ma collectivité.

Économie de la création et excellence artistique

Notre but est que les collectivités créatives de la Nouvelle-Écosse contribuent à une croissance économique, une qualité de vie et un sentiment d'appartenance accrus.

CCP contribuera à revitaliser les collectivités et l'économie de la Nouvelle-Écosse en appuyant les industries culturelles et en favorisant et en célébrant l'excellence dans les arts et l'expression culturelle.

Mesures particulières :

7. Mise en œuvre des recommandations du plan d'action pour la culture
8. Mise en œuvre d'une stratégie de recherche et de communication pour améliorer la mesure et la prise de conscience de l'impact de la culture sur l'économie et le bien-être collectif
9. Amélioration de la gouvernance, de la reddition de comptes et de l'alignement sur les priorités du gouvernement au sein des organismes de CCP et des sociétés d'État

Mesures

PIB de la culture, tel que mesuré par le Compte satellite de la culture

Indice culturel (questions sur l'importance de l'économie de la création et de l'excellence artistique). Exemples de questions :

- Les spectacles des arts de la scène sont importants pour le bien-être économique de ma communauté.
- Les spectacles des arts de la scène font de ma collectivité un meilleur endroit où vivre.

Promotion culturelle et capacités communautaires

Notre but est la prospérité des communautés de la Nouvelle-Écosse en célébrant davantage l'identité culturelle et en faisant sa promotion.

CCP préserve, encourage et célèbre l'expression culturelle et l'identité pour développer les capacités au sein des communautés hétérogènes de la Nouvelle-Écosse.

Mesures particulières :

10. Promotion de l'intérêt de l'identité culturelle pour favoriser des communautés accueillantes et ouvertes
11. Établissement et mise en œuvre de plans d'engagement communautaire dans tous les établissements publics de CCP pour que l'infrastructure publique serve à soutenir des activités d'intégration
12. Collaboration avec Engage Nova Scotia pour préciser les principes de l'engagement communautaire
13. Travail avec les intervenants des sports et des loisirs pour lever les obstacles à la participation des populations sous-représentées (femmes et filles, personnes défavorisées sur le plan socioéconomique, personnes handicapées)

Mesures

Indice culturel (questions sur la fierté de l'endroit où on vit, la célébration culturelle). Questions particulières :

- La culture aide à attirer de nouveaux résidents de l'extérieur de la Nouvelle-Écosse et la culture donne des raisons de rester dans sa collectivité.
- La culture me donne des possibilités d'épanouissement personnel et la culture me fait éprouver de la fierté de l'endroit où je vis.
- Les organismes culturels sont essentiels pour la viabilité de ma communauté.

Sommaire des dépenses du ministère

| Résumé des dépenses du ministère (en milliers de dollars) | | | |
|--|-----------------------------|---------------------------------|-----------------------------|
| <u>Programmes et services</u> | Budget 2015-2016 | Prévisions 2015-2016 | Budget 2016-2017 |
| Bureau du ministre et de la sous-ministre | 557 | 511 | 527 |
| Développement de la culture et du patrimoine | 15 020 | 15 376 | 19 619 |
| Collectivités, sports et loisirs | 1 075 | 1 388 | 16 370 |
| Archives, musées et bibliothèques | 34 957 | 36 844 | 35 323 |
| Secrétariat à la planification | 4 738 | 4 646 | 4 596 |
| Affaires acadiennes | 2 034 | 2 037 | 1 998 |
| Affaires afro-néo-écossaises | 829 | 783 | 771 |
| Affaires gaéliques | 480 | 485 | 408 |
| Musée des beaux-arts de la Nouvelle-Écosse | 2 147 | 2 232 | 2 077 |
| Total des dépenses du ministère | 61 837 | 64 302 | 81 689 |
| Recouvrements ordinaires | 4 718 | 5 297 | 4 909 |
| <u>Personnel financé (nombre d'ETP)</u> | | | |
| Personnel financé par le ministère | 220,6 | 203,7 | 244,3 |

Note :
 Pour les recettes ordinaires, voir le chapitre 2 du document *Estimates and Supplementary Detail Book*.
 Pour les immobilisations matérielles – exigences d'achat, voir le chapitre 1 du document *Estimates and Supplementary Detail Book*.